

COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL

DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Ministre de la Justice, Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames et Messieurs,

L'Union FO Justice est présente aujourd'hui vendredi 30 mars 2018 pour ce 1^{er} rendez-vous institutionnel de l'année et tient, en dépit des orientations actuelles soutenues par ce gouvernement, exprimer son désaccord avec les points inscrits à l'ordre du jour de cette instance.

Nos divergences ne sauraient pour autant se résumer à trois thématiques inscrites à l'ordre du jour quand bien même notre Organisation Syndicale ait répondu présent et se soit exprimée avec sincérité et objectivité lorsque nous avons été conviés aux différents échanges conduits par votre cabinet.

En ce sens, l'Union des Syndicats FO n'a jamais refusé le dialogue ni avec vous ni même vos proches collaborateurs s'agissant des Chantiers de la Justice, de la Loi de Programmation de la Justice ni même celle de la stratégie RH comme bien d'autres sujets.

Cependant notre réflexion et notre inquiétude se portent sur le peu de considération de sujets préoccupants pour les collègues que nous représentons, des thèmes divers et variés abordés lors d'instances précédentes et dont nous déplorons encore une fois le manque de prise en considération par vos services, et qui, dans l'esprit de chacune des filières que nous représentons participe à un sentiment parfois d'exclusion.

Ce sentiment est de plus en plus renforcé par l'absence de réponses données par les Directions et notamment celle de la DAP dans sa globalité, qui, ces derniers temps n'apporte plus la moindre réponse aux requêtes que nous lui transmettons.

Faut-il en déduire que Force Ouvrière serait mise sur la touche parce qu'elle aurait défendu une position contraire à vos attentes ou vos exigences lors d'un conflit social des surveillants pénitentiaires sans précédent ?

Au-delà de cette belle pièce de théâtre qui devait être jouée ce matin à Millénaire, nous dirons ici les choses avec des mots simples sans chichi ni baratin !...

Les fonctionnaires de ce Ministère ne sont pas des moutons qu'on voudrait tondre ni même conduire vers l'abattoir...

Les Chantiers de la Justice une bien belle ambition certes... dès lors qu'ils ne participent pas au démantèlement de certains statuts et notamment celui de nos collègues affectés dans les services judiciaires.

Vous n'êtes pas sans ignorer la position prise par nos camarades greffiers qui eux aussi défendent leur statut et surtout leur avenir, un horizon bien sombre qui se profile pour eux et nos collègues administratifs avec en toile de fond une nouvelle réforme de la carte judiciaire.

Pourquoi avoir écarté nos collègues de la PJJ dont nos représentants vous ont signifié leur désapprobation quant à leur non-participation à ces « chantiers justice » ?

Les orientations prises pour une meilleure prise en charge de la délinquance des mineurs restent un enjeu majeur dont notre société ne saurait occulter l'importance.

Alors, ne comptez pas sur Force Ouvrière pour cautionner de près ou de loin toute remise en cause du statut général de la Fonction Publique et par conséquent celle des conditions de travail de nos collègues dans notre Ministère.

Il se disait hier encore dans les couloirs de ce ministère que cette instance ne se tiendrait pas...N'est ce pas révélateur d'un mouvement solidaire et d'une grogne partagée par l'ensemble des fonctionnaires Justice ?

Elle est palpable et s'entend quand on connaît les engagements pris par votre cabinet et dont ses déclinaisons qui, portant inscrites dans le projet de Loi de finances 2018, semblent ne plus être votre priorité.

Réforme du corps des DSP, réforme du corps des Personnels Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, dispositions et enveloppes budgétaires promises pour garantir la fidélisation des personnels et l'attractivité des métiers semblent ne plus être l'actualité préoccupante de ce ministère...

Si réformer, punir et sanctionner pécuniairement celles et ceux qui osent se rebeller et manifester leur mal être restent la seule réponse que vous aillez trouver pour asseoir l'autorité de l'Etat, il ne faut pas se plaindre du climat délétère qui règne depuis quelques temps au sein de nos rangs.

Ce n'est pas faute de l'avoir dit et rappelé.

En pareilles circonstances et au regard d'un dialogue social devenu quasi inexistant, l'Union FO Justice reste solidaire des collègues qui attendent bien autre chose et ne siègera pas ce matin au Comité Technique Ministériel.

Les représentants de l'Union FO Justice au CTM.